



SEV N°5

Le journal du Syndicat du personnel des transports



YVES SANCEY / 1ER MAI 2022 ALAUSANNE

JOURNÉE DES TRAVAILLEURS

Manifester le 1^{er} Mai... c'est important!

Éditorial de Matthias Hartwich,
président SEV



Lors de leur session de printemps 2023, les Chambres fédérales ont montré le peu de considération qu'elles accordaient aux personnes qui font la cohésion de la Suisse et qui, par leur travail, l'ont structurée durant de nombreuses décennies. La majorité des politiciens de Berne n'a rien trouvé à proposer aux travailleurs pour leur dur labeur pendant trente ou quarante ans, voire plus... Pas de 13^e rente AVS, ni de meilleures prestations des caisses de pensions. Au lieu de cela, grâce à la LPP 21 acceptée par le Parlement, l'industrie financière percevra 40 milliards supplémentaires dans le 2^e pilier au cours des 15 prochaines années, indique l'USS. Certes, le Conseil national a symboliquement (ou pas ?) dit non après coup aux crédits publics de 109 milliards accordés par le Conseil fédéral, décision sans conséquence immédiate.

Nous devons dénoncer cette énorme injustice ! Nous, les syndicalistes, nous défendons les salaires, les rentes et les conditions de travail de ceux qui permettent à la Suisse d'être fonctionnelle et d'avancer. Pour cette raison, descendons tous dans la rue le 1^{er} Mai !

Depuis 1890, les syndicats célèbrent cette date dans le monde entier. À l'époque, on parlait de « journée de lutte de la classe ouvrière ». Aujourd'hui, il s'agit plutôt d'un mélange de fêtes populaires et de discours du dimanche. Mais le point de mire reste les personnes qui vivent et doivent vivre de leur travail, leurs droits et leurs salaires. La lutte n'est pas terminée et nous devons, ici comme ailleurs, défendre encore les droits des travailleurs. On ne nous fait pas de cadeaux. On l'a constaté ces dernières semaines : pour les banques, l'argent se trouve facilement, pas

pour les retraités. L'État prend volontiers aux plus démunis pour redistribuer aux nantis. Cela doit cesser ! Pour cette raison, il est juste et important que nous nous réunissions tous le 1^{er} Mai sous le mot d'ordre de cette année : « Plus de salaires, plus de rentes, égalité maintenant ! »

Cela vaut en particulier pour tous ceux qui font bouger la Suisse et garantissent une meilleure mobilité. Chers membres SEV, vous transportez les marchandises et les personnes d'un point A à un point B, dans le respect de l'environnement et à des conditions à la portée de tous.

Nous ne pouvons pas accepter les attaques contre ce système qui a fait ses preuves, qu'elles viennent de nos voisins européens ou de l'OFT : nous ne voulons ni de Flixbus ni d'une concurrence déraisonnée sur le dos de la clientèle et du personnel !

100 jours

Interview de Matthias Hartwich. Ses premières expériences à la tête du SEV

2

CFF et Cargo

CoPe : les noms des élu-e-s et portraits des deux candidats SEV encore en lice

5

Assemblées

RPV, VPT, BLS, TS, PV et ZPV : retour sur de nombreuses discussions

8 et 9

Résolution SZU

La mise en œuvre de la réorganisation prévue dans le domaine de l'exploitation suscite l'incompréhension du personnel concerné de la Sihltal-Zürich-Uetliberg-Bahn (SZU). Elle va au-delà de l'objectif visé et entraîne, sans corrections, une grande démotivation. Pour cette raison, l'assemblée des membres SEV VPT Sihltal a adopté le 13 avril une résolution à l'attention du comité directeur. La ligne de la vallée de la Sihl est une ligne de chemin de fer du canton de Zurich en Suisse.

Précarité en hausse

Alors que les indicateurs officiels (chômage, aide sociale) s'améliorent, la pauvreté cachée se tourne vers l'aide privée, annoncent les Centres sociaux protestants (CSP) romands. « Crise après crise, ce sont les plus fragiles qui trinquent. Malgré les leçons apprises lors de la pandémie, les dispositifs sociaux restent poreux et se montrent inopérants pour contrecarrer certaines vulnérabilités, en particulier lorsqu'elles s'accumulent. » constatait le CSP fin mars. Crise sanitaire, augmentation des coûts de l'énergie, inflation et augmentation des primes de l'assurance maladie : « ces crises successives ont achevé de précariser ceux que le Covid avait fragilisés », relève Caroline Regamey, responsable politique sociale et recherche du CSP Vaud.

Nouvelle tête à la CGT

Le 53e Congrès de la Confédération générale du travail (CGT) française a élu le 31 mars Sophie Binet, 41 ans, au poste de secrétaire générale. Elle succède à Philippe Martinez. Dans le message de félicitations qu'il lui a adressé, le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard estime qu'il s'agit d'un « signe de force et de renouveau » pour l'organisation et pour le syndicalisme en général. « Les systèmes publics de retraites font, dans nos deux pays, l'objet de tentatives d'affaiblissement incessantes et inacceptables. Nous vous témoignons notre plein soutien dans votre lutte actuelle contre la réforme prévoyant une hausse de l'âge légal de départ. Nous serons également rassemblés par le combat contre les velléités libérales de nos gouvernements et des instances européennes. » Le leader de la CGT cheminots Laurent Brun a été élu au poste stratégique d'administrateur.



Matthias Hartwich en chemin dans la cabine de pilotage avec la présidente centrale LPV Hanny Weissmüller.

CENT JOURS EN FONCTION

« Pas de feu sans étincelle »

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Au début de cette année, Matthias Hartwich est entré en fonction en tant que président SEV. Le 1er mai à Weinfelden, il tiendra un discours pour la première fois à ce titre à l'occasion de la fête des Travailleurs. Dans cette interview, nous revenons sur ses premières expériences à la tête du SEV.

Comment te sens-tu après 100 jours en tant que président SEV ?

Je suis toujours aussi excité, curieux, très motivé et plein d'élan. Je me réjouis de collaborer avec l'équipe sur des dossiers concrets. J'ai le sentiment d'avoir été bien accepté dans l'organisation et je remercie tous ceux et celles qui y ont contribué.

Quels sont les meilleurs moments que tu as passés ?

Il y a eu l'élection du 27 octobre 2022. Je n'oublierai jamais cette date. Je trouve aussi très agréable la manière dont j'ai été accueilli par nos collègues, avant tout par la présidente et les présidents centraux, ainsi que par tous les membres du comité. Je les remercie pour la patience avec laquelle ils m'ont expliqué les choses que je ne comprenais pas ou que je ne connais pas. Car je ne suis pas un cheminot... mais ce qui me touche particulièrement, c'est l'énergie positive que je ressens dans notre organisation et la volonté d'évoluer ensemble.

D'un point de vue personnel, c'était pour moi tout à fait passionnant de rencontrer nos collègues dans leur contexte professionnel durant ces trois derniers mois. J'ai, par exemple, pu être passager dans la cabine de conduite avec notre « première mécanicienne de locs » Hanny Weissmüller. J'ai pu observer sa manière de travailler et j'ai alors réalisé un rêve d'enfant. Un

autre point fort a été la visite des ateliers BLS, où j'ai pu monter sur une rame automotrice flambant neuve. J'ai aussi trouvé très intéressant de voir les coulisses de l'aéroport de Zurich.

Quel a été jusqu'à présent ton plus gros défi ?

Pour moi, trouver mes repères dans le dialogue social suisse après dix ans de travail international a été un véritable défi. Notre système est très particulier et se distingue de la plupart dans le monde. Comprendre les structures très complexes de notre syndicat et parvenir à satisfaire tous les collègues est une gageure. J'aimerais rencontrer tout le monde, mais mes journées n'ont que vingt-quatre heures et parfois, je dois dire non. Cela me pèse et je demande à celles et ceux que je n'ai pas encore pu voir d'avoir un peu de patience.

Quels sont, selon toi, les défis pour le SEV, les transports publics et le travail syndical de manière générale ?

Au SEV nous devons veiller à satisfaire tous nos groupes professionnels. D'une part, mon objectif est d'encourager la présence des femmes dans les transports et au SEV. J'aimerais aussi accorder une attention particulière à nos jeunes collègues. C'est important pour notre avenir. En même temps, nous ne devons pas oublier les collègues qui sont fidèles au SEV, parfois depuis plusieurs décennies : les actifs dans nos diverses sous-fédérations, mais aussi les pensionnés. Il faut trouver la bonne mesure des choses. Tout comme beaucoup de nos partenaires sociaux, nous devons surmonter convenablement le changement de génération à venir et parvenir à recruter les nouvelles personnes engagées, afin qu'elles deviennent de nouveaux membres. Au-delà de tout cela, il est important de déterminer quels sont les intérêts communs et où nous voulons et devons entrer en conflit avec nos partenaires de la CCT.

Nous avons certainement des objectifs communs pour préserver et développer le système de mobilité de notre pays qui a fait ses preuves. Tous les pays voisins nous envient. Nous devons protéger ce système des attaques politiques. Là, nous tirons à la même corde avec nos partenaires sociaux. Naturellement, parfois, les intérêts divergent. Il s'agit alors d'avoir une ligne claire et d'exprimer notre position. Nous devons gérer les conflits et les disputes, même si nous recherchons en premier lieu toujours le dialogue. Cependant pour avoir du feu, il faut produire des étincelles !

Que diras-tu à nos collègues le 1er mai lors de ton discours en tant que président SEV ?

Ceci reste bien sûr encore secret : il faut bien que les collègues aient la motivation de participer aux manifestations du 1er mai. Personnellement, je prendrai part aux festivités de Weinfelden (TG) avec nos collègues. En tous les cas, nous devons, cette année, évoquer la disproportion flagrante de l'aide accordée par les organes politiques : un soutien inconditionnel et une aide d'urgence pour Credit Suisse, mais rien du tout, aucune solidarité pour les rentières et rentiers de Suisse. Il faut que cela change ! Quelque chose ne tourne pas rond.

D'autre part, nous devons stopper les attaques contre le service public. Cela vaut en particulier pour le transport public des personnes et des marchandises. Nous ne pouvons pas accepter que des détériorations se produisent au nom de la libéralisation. Nous devons lutter non seulement contre cela, mais aussi pour rendre les transports publics plus attractifs. Pour ce faire, il faut de bonnes conditions de travail et des salaires équitables. Nous, le SEV, sommes le porte-parole des hommes et des femmes qui produisent en Suisse une mobilité adéquate, dans le respect de l'environnement et du climat, tous les jours et par tous les temps.

MATTHIAS HARTWICH répond

La politique d'austérité erronée de K. Keller-Sutter

Le Conseil fédéral économise sur le trafic régional et veut retirer 150 millions par an de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) à partir de 2025. Qu'en penses-tu ?

Après avoir sauvé l'économie de l'effondrement total grâce à des garanties financières lors du Covid et après avoir finalement accepté de prendre en charge les pertes du trafic grandes lignes, le Conseil fédéral poursuit maintenant une politique d'austérité totalement erronée du point de vue économique. Avançant un déficit structurel de 1,6 milliard de francs en 2022, la ministre des Finances veut économiser environ 2,7 milliards par an, surtout chez les travailleurs : dans l'AVS et l'assurance-chômage, mais aussi dans les transports publics. Pour le transport régional de voyageurs (TRV), elle a déjà décidé, en vue du budget 2024, de réaliser une économie de 7,8 % pour la période 2024-25. Bien entendu, l'Alliance SwissPass des entreprises de transport a immédiatement réagi en augmentant les tarifs de 4,3 % à partir de décembre 2023.

Mais le personnel est aussi sous pression : la présidente du conseil d'administration des CFF a déjà annoncé des « mesures de coûts et d'efficacité » à hauteur de 6 milliards d'ici 2030 ; cela ne passe pas inaperçu pour le personnel.

Le Conseil fédéral veut, en outre, faire des économies dans le domaine de l'extension du réseau ferroviaire et de la RPV en réduisant la croissance des dépenses de 2 à 1,9 % pour les années 2026-29, et ce malgré le nombre croissant de passagers et l'objectif d'augmenter la part du rail dans le trafic voyageurs, comme le prévoit le Conseil fédéral dans sa « Perspective Rail 2050 ».

Le SEV comprend d'autant moins la volonté d'économies de la Confédération que celle-ci veut en même temps laisser aux Cantons, malgré leurs excédents, la majeure partie des recettes du nouvel impôt minimum de l'OCDE. Une votation est prévue à ce sujet en juin, pour laquelle un non est vivement recommandé. Or la Confédération pourrait investir cet argent dans l'AVS ou dans les transports publics.

As-tu une question à adresser au SEV ? Écris-nous à journal@sev-online.ch



RETRAITES

LPP 21 : signez le référendum !

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Le 17 mars, la majorité de droite du parlement a adopté le projet LPP 21, qui se traduira par une baisse des rentes versées par le deuxième pilier. Conseil fédéral, droites et milieux patronaux continuent leurs attaques contre le système des retraites. Le 31 mars, syndicats et partis de gauche ont lancé le référendum encarté dans ce numéro. À vos stylos !

Au cœur de la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP 21), on trouve la baisse du taux de conversion. Celui-ci est appliqué au capital de retraite épargné dans une caisse de pension. Il permet de calculer le montant de la rente LPP versée à la retraite. Le parlement a décidé de le faire passer de 6,8 % à 6 %. En d'autres termes, pour 100 000 francs de capital de prévoyance, la rente versée chaque année ne s'élèvera plus qu'à 6000 francs, contre 6800 francs actuellement. Conséquence immédiate : Le capital constitué par un rentier durant son activité professionnelle aboutira à une rente plus petite. Selon les calculs de l'Union syndicale suisse (USS), la baisse pourra atteindre 3240 francs par an. Un montant auquel s'ajouteront les pertes de pouvoir d'achat dues à la hausse constante des

primes d'assurance maladie et à l'absence de compensation du renchérissement dans le 2e pilier, souligne la faïtière syndicale. Cette attaque contre le pouvoir d'achat des salariés et retraités est d'autant plus inacceptable que l'argument principal brandi par ses partisans de droite vient de tomber à l'eau. Longtemps, la réduction a surtout été justifiée par le fait qu'il y avait trop peu de possibilités de placement sûres et rentables pour garantir des rentes si élevées. Avec le retournement des taux d'intérêt, cela n'a plus lieu d'être.

Compensations à la baisse

Au parlement, les discussions ont notamment porté sur les compensations nécessaires pour faire accepter la baisse du taux de conversion. En lien avec un projet concocté par l'USS et l'Union patronale suisse, le Conseil fédéral a proposé de compenser ces baisses pour l'ensemble des assuré-e-s et sans limitation dans le temps, via une cotisation de solidarité de 0,5 % touchant aussi les très hauts salaires. Les élus fédéraux ont fortement revu le mécanisme à la baisse. Finalement, seule la moitié de la « génération transitoire », soit les quinze premières années qui suivront l'entrée en vigueur de la réforme, touchera une compensation. Celle-ci se montera à 200 francs au maximum (pour les personnes ayant accumulé un capital inférieur

ou égal à 215 000 francs ; au-dessus, le montant sera plus bas) et sera dégressive. Au-delà de la période transitoire, il n'y aura plus aucune compensation pour les personnes n'appartenant tout juste plus à la génération transitoire. Dans cette catégorie d'âge, ceux dont le revenu mensuel est supérieur à environ 4500 francs verront leurs rentes baisser, ce qui représente environ la moitié des femmes et trois quarts des hommes.

Cotisations à la hausse

Autre point fort de la révision : la baisse de la déduction de coordination, cette part du salaire sur laquelle employeurs et employés ne paient pas de cotisations LPP. Fixé à 25 725 francs aujourd'hui, son montant représentera désormais les 20 % du gain. Ce système se traduira par une augmentation des cotisations – puis des rentes – pour les personnes touchant de bas salaires et les temps partiels. Cet élément explique les réticences de certains secteurs patronaux, notamment l'Union suisse des paysans et Gastrosuisse, opposés à LPP 21.

Selon les exemples de calcul de l'USS, les rentes s'amélioreraient dans quelques décennies uniquement pour les personnes à très bas revenu ou travaillant à temps partiel. Toutefois, leurs rentes n'augmenteront réellement que si leur épargne dans le 2e pilier ne perd pas de sa valeur à cause de l'inflation. Ce qui est sûr, c'est qu'elles verront une baisse immédiate de leur revenu net avec des cotisations qui augmenteront massivement. En revanche, le revenu net de nombre de ces assurés ne va pas grossir à la retraite, car ils continueront de dépendre des prestations complémentaires (PC).

Payer plus, toucher moins

En résumé, pour les assurés à bas revenu et touchant des petites rentes, la situation se dégradera : leur salaire net baissera alors que les PC seront allégées. Où est passée la promesse d'améliorer les rentes pour les femmes et des personnes à bas revenus ? Oubliée ! Après le relèvement de l'âge de la retraite, voilà que les femmes seraient touchées de plein fouet par la baisse du taux de conversion minimal et l'augmentation des déductions salariales.

Enfin, le seuil d'accès au 2e pilier sera abaissé. Au lieu de toucher 22 000 francs par an pour cotiser à la LPP, il faudra désormais gagner au moins 19 800 francs pour pouvoir assurer au moins 100 000 personnes supplémentaires.

Le référendum est lancé

Pour l'Union syndicale suisse, LPP 21 se traduira par un recul net : « Les personnes proches de la retraite ne toucheront qu'un quart de la compensation intégrale des réductions de rentes. Ceux qui sont hors de la génération de transition devront payer plus pour toucher moins de rentes. Même les très jeunes salariés. » Le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, dénonce de son côté les manœuvres des partis bourgeois, pour lesquels « il est simplement insupportable que les plus riches soient un peu plus solidaires ».

La LPP 21 « illustre à quel point la majorité bourgeoise a abandonné la promesse de garantir une retraite décente pour tous les salariés, allégrement soutenue par les lobbyistes du secteur de la finance et des assureurs », résume l'USS. Pour contrer cette attaque antisociale, il est indispensable de signer et faire signer le formulaire référendaire encarté dans ce journal !



La Confédération entend renforcer davantage le fret ferroviaire transalpin. C'est pourquoi l'Office fédéral des transports (OFT) cofinance la construction d'un grand terminal de transbordement situé à l'est de Milan, sur une ancienne gare de triage avec deux fois six voies et six portiques roulants. Cela permettra de transborder chaque année environ 150 000 expéditions de poids lourds vers le rail, dont la plupart ont une destination au nord des Alpes suisses. L'exploitant est l'entreprise Teralp, dans laquelle l'entreprise de logistique suisse Hupac détient une participation. La Confédération a également déjà cofinancé des terminaux à Gallarate, Piacenza, Duisburg, Singen et Anvers.

Le changement climatique a pour conséquence que la protection de l'infrastructure ferroviaire contre les dangers naturels devient plus coûteuse. Ainsi, au cours des cinq dernières années, les Chemins de fer rhétiques (RhB) ont investi en moyenne plus de cinq millions de francs par an dans des mesures de protection contre les dangers naturels, alors qu'en 2018, ils n'ont dépensé que 2,6 millions. Et ils s'attendent à l'avenir à sept millions par an, indique le « Sonntagsblick » : Depuis 2017, les CFF ont investi environ 15 millions par an dans des forêts et des digues de protection, des filets contre les chutes de pierres, des systèmes d'alarme, etc. Pour eux aussi, les coûts augmentent, car le changement climatique accroît les fortes pluies, les glissements de terrain, les coulées de boue, les éboulements, mais aussi les incendies de forêt. Et ceux-ci sont susceptibles d'être plus violents et plus fréquents...



OPERATION CENTER TECHNIQUE CFF INFRASTRUCTURE

Maillon essentiel pour le fonctionnement des installations ferroviaires

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Afin que les trains puissent circuler selon l'horaire, il faut que toute une série d'installations techniques fonctionne convenablement. Il y a quelques années, on s'est rendu compte chez CFF Infrastructure qu'un poste central était nécessaire pour surveiller les installations, résoudre les dérangements et coordonner toutes les interventions. Ainsi est né l'Operation Center Technique (OCT).

La centralisation des opérations permet par exemple d'éviter qu'une alarme déclenchée par un monteur lors d'une intervention planifiée ne soit interprétée par les responsables du système comme un dérangement et traitée de la sorte. L'OCT existe depuis avril 2017 et fait partie de l'unité d'affaires Infrastructure Disponibilité et entretien (I-VU). «Notre mot d'ordre est «Des installations qui fonctionnent. Pour notre clientèle»», explique le chef OCT Markus Elmer. «Notre objectif est que les installations nécessaires au trafic ferroviaire fonctionnent. Notre but suprême est d'éviter les dérangements – et s'ils surgissent quand même, de les résoudre de manière efficace. Notre travail influence les objectifs du groupe CFF, en particulier la ponctualité clientèle, mais aussi la satisfaction de la clientèle, la motivation du personnel et le résultat annuel. La sécurité a la priorité absolue et elle est garantie par les installations elles-mêmes, ainsi que par le personnel qui s'en occupe.»

Font partie des installations contrôlées par l'OCT celles de la communication ferroviaire comme le réseau mobile GSM-R, ou de la télécommunication d'exploitation (appel de la fonction), le réseau fixe de données des CFF, les réseaux pour la technique de

conduite (postes directeurs, signaux) et l'information clientèle, le réseau électrique de traction 16,7 Hz – l'OCT est responsable d'enclencher et déclencher les lignes de contact pour les travaux de construction, lors d'accidents, etc. – les installations électriques 50 Hz, etc. Le Centre doit également détecter et éviter les cyberattaques sur les installations sous sa responsabilité. Toutefois, pour les problèmes de téléphone ou d'ordinateur portable, ce n'est pas lui qui est responsable, mais le service IT, en étroite collaboration avec l'OCT.

En cas de dérangements dans toutes installations

Dans l'OCT travaillent quelque 360 personnes dans trois domaines principaux – voir encadré. La centaine de collaborateurs *first level* ont le plus de contacts avec les autres domaines des CFF. Leur tâche consiste à surveiller les installations, à analyser les alarmes de système et les dérangements annoncés, à fixer les priorités et, si possible, régler les problèmes en faisant par exemple un reset des systèmes. S'il ne leur est pas possible de traiter un dérangement, ils dépêchent les monteurs de piquet dans les régions VU ou la Digital Field Force (DFF) de Télécom. Si le dérangement est complexe, ils demandent aux collaborateurs *second level* de l'OCT d'intervenir. Il s'agit de spécialistes des différents types d'installations qui sont aussi de piquet 24/7.

Le personnel *first level* travaille à l'Operation Management Center (OMC) d'Ostermundigen ou dans l'un des quatre centres d'exploitation de Lausanne, Olten, Pollegio ou Zurich. «Nous sommes à côté des chefs de la circulation des trains du domaine Horaire et exploitation (FUB) parce que les installations doivent bien sûr fonctionner pour le bon déroulement de l'exploitation ferroviaire», poursuit

Markus Elmer. «Nous sommes en contacts étroits avec eux en cas de dérangement et leur transmettons, après avoir contacté les monteurs, les délais nécessaires pour y remédier.»

Collaboration virtuelle

Lors de notre visite de l'OMC un après-midi, quatre personnes étaient présentes et un collègue travaillait depuis Pollegio. Il communiquait avec les autres par chat sur Teams et par téléphone. «Ce travail en *team* virtuel fonctionne bien et permet aux gens d'autres régions de travailler chez nous sans devoir changer de place», précise Markus Elmer. «Pendant la pandémie, la plus grande partie d'entre nous a travaillé majoritairement depuis la maison. Ces nouvelles formes de travail peuvent contribuer à maîtriser les sous-effectifs.» Les spécialistes pour certaines installations anciennes deviennent rares à la suite des nombreux départs à la retraite.

Le chef des opérations techniques a un rôle de coordinateur dans l'OMC: deux fois par jour, il échange avec la direction de réseau de l'Infrastructure, les centres d'exploitation et d'autres postes de commandement (Traffic Control Center TCC, police des transports, Cargo, Informatique et poste directeur central Énergie) toutes les infos liées à la surveillance dans le cadre des conférences de vigies.

Evelyne Beck a travaillé jusqu'en janvier dernier en tant que monteur de piquet au DFF TC Zurich, région Suisse orientale. «Mes expériences dans la surface me servent beaucoup à l'OMC, je développe mes connaissances dans le domaine technique en collaborant avec les collègues *second level*, et parfois mes connaissances linguistiques.» Le trilinguisme dans l'OMC est considéré par Schmidt comme un défi. «Surveillant météo» il transmet toutes les infos liées à la météo et informe des dangers climatiques.



Siège de l'Operation Management Center (OMC) à Ostermundigen.



En tant que «surveillant météo», Christian Schmidt, collaborateur de l'OMC, informe en permanence des dangers météorologiques à venir.

L'OCT en chiffres

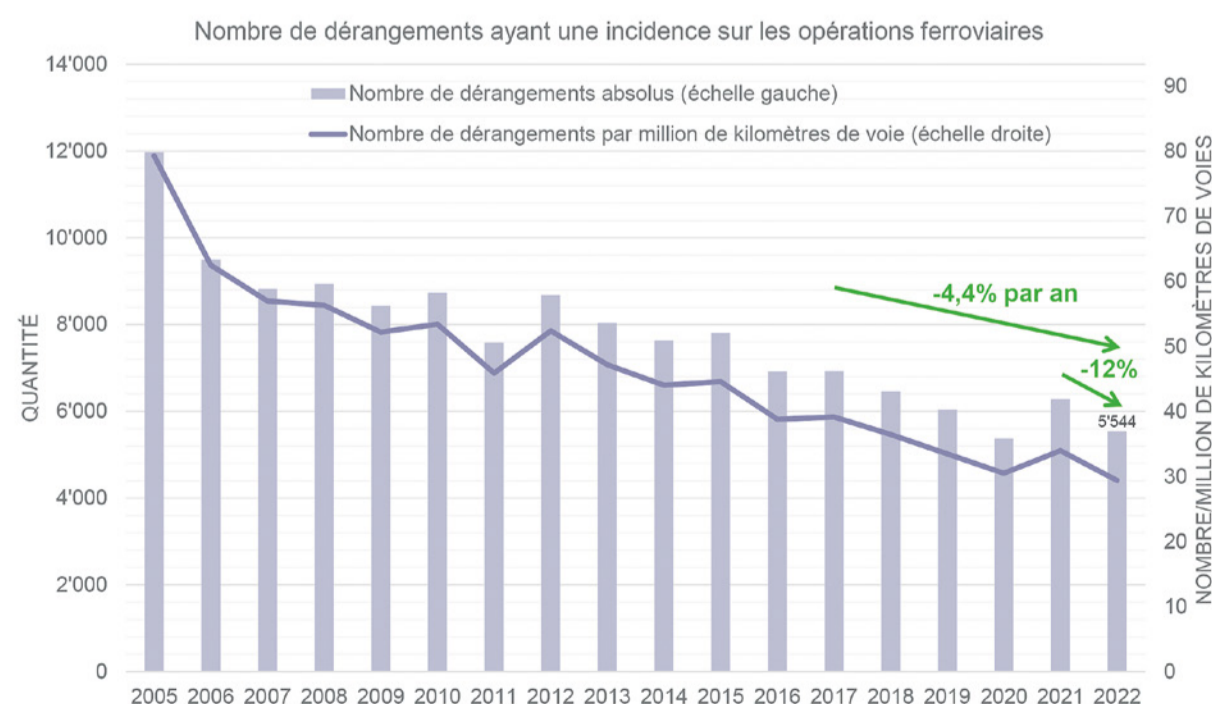
Collaborateurs : 360 personnes (341 postes à plein temps), dont 100 *first level* (monitoring, gestion des dérangements, enclenchement/desserte), 200 *second level* (production ferroviaire technique par des spécialistes dans 15 centres de compétences) et 60 personnes pour le management conceptionnel;

Dérangements : 80 200 chaque année, dont 6280 s'avèrent pertinents pour l'exploitation ferroviaire, donc ils causent des retards de plus de trois minutes pour un train, les autres étant pertinents «seulement» pour la clientèle (haut-parleur défectueux), ou indécélables par la clientèle;

Interventions sur des installations en marche : env. 31 700 par an;

Calls first level : 20 000 par mois;

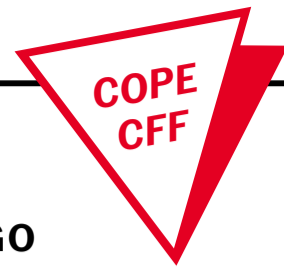
Lignes de contact enclenchées ou déclenchées : 322 000 fois par an (chantiers ou dérangements).



Évolution de la ponctualité des clients en cas de perturbations sur les installations d'infrastructure (installations de sécurité, voie, courant de traction, télécom et contrôle des trains). Graphique: OCT, CFF Infrastructure.

Dérangements en baisse dans les installations Infra

Le graphique montre l'évolution du nombre de dérangements, dans les installations de l'Infrastructure relevant pour l'exploitation ferroviaire, pour lesquels l'OCT et ses partenaires interviennent: le nombre absolu est passé de 12 000 en 2005 à 5 544 en 2022 (barres). En comparaison des sillons-kilomètres en augmentation sur le réseau CFF la baisse est encore plus flagrante (courbe bleue). En 2021, il y a eu un nombre très élevé de dérangements dus aux intempéries. Le recul des dérangements montre que le travail de l'OCT et de ses partenaires porte ses fruits. En 2022, les 5 544 dérangements dans les installations de l'Infrastructure ont représenté seulement 2,7 % de l'ensemble des dérangements sur le réseau CFF.



ÉLECTIONS PARTIELLES COPE AUX CFF ET À CFF CARGO

Votez dans deux circonscriptions

SEV/FI
juerg.hurni@sev-online.ch

Les élections partielles pour les commissions du personnel (CoPe) des CFF et de CFF Cargo avancent à grands pas. Les candidats pour les sièges vacants ont pu s'annoncer jusqu'au 9 mars. On sait maintenant qui a été élu tacitement et qui se présente à des élections.

Ci-dessous, la liste des élus tacitement et des sièges restés vacants faute de candidatures, division par division

Infos sur les élections à la CoPe aussi sur l'intranet des CFF et de CFF Cargo.

Divisions Production et Marché Voyageurs

- **CoPe surface Production Voyageurs**: un siège reste vacant.
- **CoPe Surface Marché Voyageurs: Marché VS/VGB**, circonscription Zurich Ouest: deux sièges restent vacants.
- **CoPe Surface Production Voyageurs, Conduite des trains**, circonscription Ouest: Martin Bütikofer (SEV); **UHR les centres d'entretien**, circonscription Bellinzone: Alexander Garbely (candidat libre);

circonscription MSL: Eugenio Tura (SEV); **Support**, circonscription Bellinzone & Pollegio: un siège reste vacant; **KBC**, circonscription Centre: Peter Roth (SEV).

Division Infrastructure

- **CoPe Division Infrastructure**: circonscription Achats, Supply Chain et production: Fabian Jauch (SEV).
- **CoPe Surface Infrastructure: Design du réseau, installations et technologie (NAT)**, circonscription I-NAT (sans I-NAT-TC): Grégory Camp (KVÖV); **Projets d'aménagement et de renouvellement (AEP)**, circonscription I-AEP: Fabrice Berset (SEV); **Horaire et Exploitation Support (FUB)**, circonscription Conduite de l'exploitation Région Sud: Flavio Serrano (SEV); circonscription Intervention Surface Sud: Davide Ruggeri (SEV); **Disponibilité et entretien Région Centre (VU)**, circonscription Region Centre: Matthias Blattner (SEV); circonscription Disponibilité et entretien Surveillance: Patrick Junod (SEV); **Achats, Supply Chain et production (ESP)**, circonscription I-ESP-BSI: Sali Redzepi (SEV), Christoph Stadelmann (SEV) et Davide Lombardini (SEV); circonscription I-ESP (sans I-ESP-BSI): Petra Bürki (SEV).

Immobilier et Unités centrales

- **CoPe Surface Immobilier / Facility Management**, circonscription Centre: le siège vacant annoncé reste vacant.

CFF Cargo SA

- **CFF Cargo SA CoPe Surface: Aarepark**: deux sièges restent vacants; Ouest: Carlos Martins (SEV); **AM**: un siège reste vacant.
- «Nous félicitons chaleureusement les élus et nous réjouissons d'une bonne et étroite collaboration avec eux et leurs CoPe», déclare le secrétaire syndical Jürg Hurni.

Vote électronique du 21.4 au 20.5

Dans les deux circonscriptions électorales où des élections doivent avoir lieu, les personnes avec droit de vote recevront le 21 avril un e-mail sur leur compte personnel CFF. Dans cet e-mail figureront les données d'accès personnelles et le mot de passe personnel. Dès que le délai sera écoulé, l'accès et le mot de passe expireront. Il est possible de voter jusqu'au 20 mai.

Les candidats du SEV méritent ton soutien car grâce à notre réseau et à l'encadrement par notre syndicat, ils peuvent avoir une position plus critique envers la direction.

Tes personnes de contact au SEV

- **Trafic voyageurs**: Jürg Hurni, juerg.hurni@sev-online.ch
- **Infrastructure**: Urs Huber, urs.huber@sev-online.ch
- **Immobilier et Unités cen-**

trales:

- Patrick Kummer, patrick.kummer@sev-online.ch
- **Cargo**: Philipp Hadorn, philipp.hadorn@sev-online.ch

Votations électroniques à partir du 21 avril : votez pour nos candidats



Denise Engel.



Frank Jeremias.

CoPe Division Infrastructure, circonscription Projets d'extension et de rénovation (I-AEP)

Le SEV soutient Denise Engel (SEV), assistante de projet, Project-office région Est, Zurich. «De longue date ici, je sais ce qui préoccupe les collaborateurs et je souhaite représenter la participation au sein de l'entreprise et tes préoccupations».

CoPe Surface Infrastructure Horaire et Exploitation (FUB), Circonscription électorale Support

Le SEV soutient Frank Jeremias (SEV), spécialiste Planification d'urgence / Ressources, I-FUB-INT-EOPN. «Impliquer les collaborateurs et écouter, sentir et ressentir ce qui les touche et faire ainsi valoir leurs préoccupations».

LANGUE DES CHEMINOTS

L'anglais n'est pas une option!

Yves Sancey, avec ETF. La Commission européenne (CE) a un rêve: un espace ferroviaire européen unique où tous les cheminots, suisses y compris, parleraient anglais et seraient interchangeables. Son cauchemar: les normes actuelles en vigueur imposant de changer de conducteur de train et de personnel de bord chaque fois qu'un train franchit une frontière. Elle souhaite donc revoir la directive sur la certification des conducteurs de train (TDD selon l'acronyme anglais).

Employeurs et syndicats ferroviaires avaient déjà manifesté dans une déclaration commune de fin 2022 leur opposition frontale à ce modèle néolibéral (cf. SEV journal, n° 1/2023). Ils l'ont répété avec force le 23 mars, lors d'une réunion extraordinaire du Comité de dialogue social sectoriel pour le rail. La Communauté européenne des entreprises ferroviaires et d'infrastructure (CER), représentant les employeurs, et la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF), représentant les cheminots par la voix de Giorgio Tuti, ont officiellement adopté une recommandation pour la révision de la TDD. Ils appellent la CE à prendre en compte la proposition des partenaires sociaux.

Système de certification

La CER et l'ETF recommandent de développer un système de certification numérisé

pour les conducteurs de train avec une approche modulaire, fondée sur le concept de licences et de certificats. Les trois plans suivants seraient reconnus: européen, national et celui spécifique à l'entreprise. Entre les lignes, elles s'opposent à la reconnaissance d'une simple formation donnée en deux semaines en Allemagne.

Communication

La sécurité de l'exploitation des trains sur le réseau d'un pays ne peut être assurée que si la communication entre les conducteurs et les contrôleurs du trafic, les services d'urgence et les autres membres du personnel ferroviaire fonctionnent parfaitement, en particulier dans les situations de perturbation ou d'urgence. La majeure partie du transport de passagers et de marchandises s'effectuant sur le plan national, l'introduction d'une seule ou une langue européenne commune supplémentaire (l'anglais) n'apporterait aucune valeur ajoutée. En revanche, elle constituerait un désavantage considérable pour le secteur ferroviaire. Subtile, la CE n'exige plus l'anglais comme seule langue pour les cheminots.

L'introduction d'un tel obstacle supplémentaire nécessite une (re)formation importante du personnel ainsi qu'une augmentation significative de la formation des prestataires de services dans le secteur ferroviaire. Cela entraverait davantage le passage de la route au rail. Les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur un régime linguistique européen dans lequel ils soutiennent une exigence générale de niveau linguistique «B1» pour l'ensemble du trafic.

La balle est maintenant dans le camp de la CE qui doit rendre son rapport en juin. Espérons que tant cette recommandation conjointe des partenaires sociaux que les témoignages précis de collègues cheminots – qui ont pu s'exprimer en ligne pendant trois heures sur leurs conditions de travail en présence d'un représentant de la Commission européenne –, seront entendus. Affaire à suivre.

FÊTE DES TRAVAILLEURS

Le 1er mai en Romandie

SEV Voici les dates connues des festivités du lundi 1er mai au moment de boucler ce numéro. **De meilleurs salaires. De meilleures retraites. L'égalité maintenant!**

Fribourg: 17h Place de l'Hôtel de Ville, stands. 18h Manifestation.

Genève: 11h Rassemblement en hommage aux Brigadistes, à la rue Dancet.

13h30 Cortège, boulevard James-Fazy.

16h – 20h Moment de convivialité et fête aux Bastions.

NEUCHÂTEL

Neuchâtel: Dès 11h Rassemblement au Colège de la Promenade, rue du 1er-Mars 2a. 14h Cortège.

16h Table ronde «Militer et se mobiliser aujourd'hui». Discours, boissons, restauration. Avec les DJ Cathé et Nico.

Le Locle: De 11h à 16h Rassemblement à l'Ancienne Poste, rue Marie-Anne Calame 5.

14h Cortège.

Discours, boissons, restauration. Cochon de lait. Avec le groupe Rude Egard, swing, chanson française et tzigane.

Fleurier: Dès 11h Rassemblement place de la Gare et Jardin public, accueil et apéritif.

11h30 Partie officielle. Discours de Léa Ali-gisakis, secrétaire, membre du POP neuchâtelois; Régine Séjournant, horlogère, Unia; Katia della Pietra, horlogère, PS; Mathias Bobillier, étudiant en soins infirmiers, président des Jeunes POP neuchâtelois.

12h30 Repas offert – paella, soupe aux pois, pâtisserie; cantine de boissons, thé et café, à

prix libres et tirelire.

13h Musique avec Vincent Vallat, «Le mat'lot des pâturages», chansons françaises et Fausta et Fino, chansons révolutionnaires et populaires internationales.

TRANSJURANE

Saignelégier:

11h15 Rassemblement sur la pl. de la Gare.

11h30 Départ du cortège jusqu'à la halle-cantine.

Discours d'une militante de l'association interjurassienne «Grève des femmes» et de Rémy Meury (SEJ), président de la coordination des syndicats de la fonction publique (CDS). Animation musicale. Boissons, repas et grillades à prix populaire.

VALAIS

Sion:

Dès 17h Pl. du Scex, ouverture des stands.

18h Discours de Véronique Polito, vice-présidente d'Unia; Marie-Pascale Zufferey, ASSC; Sandra Previti, Unia Valais; Francine Zufferey, présidente de l'USV.

19h Groupe Association Medvegja. Ravitaillement: Association Rajo. Avec la présence du Groupe collectif Femmes Valais.

VAUD

Lausanne:

17h Place de la Riponne, rassemblement.

17h30 Départ du cortège.

19h Casino de Montbenon, repas et bar.

20h30 Pôle Sud, projection du film: La classe ouvrière va au paradis.

Yverdon

17h Place Pestalozzi, animations, verrée, body-painting.

18h30 Cortège syndical en vieille-ville.

18h45 Partie officielle. Discours de Nicole Vassalli, USV; Ella-Mona Chevalley, Collectif grève féministe; Véronique Lochard, France. Animation musicale par la fanfare L'Avenir. Repas avec stands de nourriture et boissons.

20h-21h Caves du Château, table ronde «Salaire minimum, un outil pour lutter contre la précarité». Intervention de Pierre-Yves Mailard, président de l'USS. Débat avec la participation de travailleuses concernées.

§ Service juridique du SEV
journal@sev-online.ch

Les travailleurs qui tombent malades et sont empêchés d'accomplir leur travail continuent de recevoir leur salaire pour une durée déterminée. C'est ce que l'on appelle le droit au salaire. Voici quelques explications juridiques.

À quelles conditions peut-on avoir droit au salaire en cas de maladie selon la loi ?

Les dispositions légales définissent quatre conditions nécessaires pour bénéficier du droit au salaire. En premier lieu, il faut bien sûr se trouver en incapacité de travail. C'est le cas si la personne concernée est limitée dans ses capacités à effectuer les prestations ou ne peut pas assumer ses engagements professionnels, ou seulement en partie. Ensuite, la personne concernée doit être empêchée de travailler justement parce qu'elle est malade. Troisièmement, la maladie ne doit pas avoir été provoquée délibérément ou par négligence. Enfin, les rapports de

travail doivent avoir duré au moins trois mois ou avoir été conclus pour plus de trois mois. Dans les contrats individuels ou les conventions collectives de travail (CCT), il est possible de dévier des bases légales et de convenir par exemple d'un droit au salaire également pour les contrats de travail qui ont duré moins de trois mois ou qui ont été conclus pour moins de trois mois.

À combien le droit au salaire se monte-t-il et combien de temps dure-t-il ?

Si les quatre conditions précitées sont remplies, la loi stipule que pendant un temps déterminé, le droit au salaire équivaut au salaire que la personne aurait gagné si elle avait pu travailler en pleine possession de ses capacités. La durée minimale du droit au salaire se calcule sur la base des échelles locales (échelles bâloise, bernoise et zurichoise). Ces dernières définissent la durée du droit au salaire en tenant compte du nombre d'années de service. Il est possible de modifier les règles des dispositions légales en concluant un accord écrit, ou par le biais du contrat de travail ou de la CCT. Toutefois, cette nouvelle règlementation

doit être au minimum équivalente pour l'employé.

Quand est-ce qu'un accord au sujet du droit au salaire est-il considéré comme équivalent en comparaison des dispositions légales ?

L'employeur peut financer lui-même le droit au salaire. Mais il peut également souscrire une assurance pour couvrir le risque. S'il le fait, les éléments principaux (risque couvert, durée et montant de la prestation d'assurance, délai d'attente, jours de carence, paiement des primes) doivent figurer dans le contrat de travail individuel ou la CCT. Dans tous les cas, au moins une des dispositions légales en matière de droit au salaire doit être au minimum équivalente – avec ou sans assurance. Cette notion d'équivalence est controversée. Selon la jurisprudence, une durée de prestation de 720/730 jours sur 900 jours, avec au moins 80 % de salaire et une assurance au-delà de la fin de la relation de travail sont des éléments suffisants.

Le team d'assistance judiciaire du SEV est à disposition pour toutes les questions juridiques concernant le droit au salaire en cas de maladie.

ANGLE DROIT

Droit au salaire en cas de maladie

WERNER SCHWARZER
7.5.1956 – 23.3.2023

Président central WAV-RM-TS de 1989 à 2016

Markus Fischer. Werner Schwarzer, ancien président central de la sous-fédération des ouvriers d'ateliers (WAV – 1er juin 1989 à 1999), puis de la sous-fédération du personnel du matériel roulant (RM – 2000 à 2008) et de la sous-fédération du personnel technique (TS) jusqu'à fin 2016, est décédé de manière inattendue le 23 mars. La cérémonie d'adieu s'est déroulée le 14 avril à Zurich, où il vivait, dans le 5e arrondissement. De nombreux membres SEV ont rendu un dernier hommage à notre collègue dont le syndicalisme coulait dans les veines. Toutes les condoléances vont aux proches, à sa compagne et à leurs deux filles et à leurs cinq petits-enfants.

Werner a grandi dans le canton de Saint-Gall. En 1971, il achève une formation de serrurier-constructeur. Depuis lors, il a été membre d'un syndicat. Dès 1976, il a voyagé pour son entreprise de construction métallique dans toute l'Europe et les pays arabes. Le 1er juin 1982, il est engagé comme maître-artisan aux ateliers principaux des CFF à Zurich-Altstetten. Il y a présidé de 1985 à 2001 le comité d'entreprise et en est devenu le vice-président en 1986. Le 1er juin 1989, il est élu à la présidence centrale.

Werner était l'instigateur de la fusion de la WAV avec une partie du personnel de surveillance et de sécurité (VAS), du personnel ouvrier (APV) et du personnel administratif (VPV) pour former, fin 1999, la sous-fédération RM. L'objectif était d'obtenir une meilleure cohésion entre les groupes professionnels, afin que les CFF aient moins de facilité à les monter les uns contre les

autres, et d'unir leurs forces», selon ses déclarations en 2016. Il est à l'origine de la fusion de RM et de l'APV pour former la sous-fédération TS, à laquelle la RPV n'a finalement pas voulu participer.

Incessantes réorganisations

Les nombreux défis dans la sous-fédération de Werner dès les années 90 étaient surtout liés aux desseins d'externalisation et de privatisation des CFF. Lors du lancement du projet Redesign Service matériel roulant en 2000, Werner a contribué à ce qu'on promette au SEV que l'entretien du matériel roulant resterait parmi les activités principales de l'entreprise. Cependant en 2007, le SEV a dû se battre contre une joint-venture désavantageuse de Stadler à Oberwinterthur qui aurait coûté une centaine de postes. Le SEV n'a pu éviter la fermeture des ateliers principaux de Coire en 2000 ni de nombreuses suppressions de postes. Par contre, il a pu sauver les ateliers Cargo de Bellinzona en 2008 grâce à la grève avec Unia. Les Officine ont rejoint en 2008 le trafic voyageurs, de même que les ateliers de Bienne, dont la fermeture a fait l'objet d'une lutte depuis 2007. Là, le SEV a pu stopper la vente projetée à Alstom.

En 1989 déjà, la sous-fédération dénonçait les difficultés à recruter du personnel qualifié. Les salaires introduits en 2012 dans le cadre de Toco, soi-disant conformes au marché, n'ont pas beaucoup aidé : ils ont donné lieu à de nombreuses garanties de salaire. Werner a toujours averti les CFF du problème du vieillissement des effectifs. Sa sous-fédération aussi a dû trouver, dans le cadre du recrutement, des membres plus jeunes.

Succession bien préparée

En mettant sur pied une com-

mission de sélection des candidatures, Werner a veillé à ce que ses successeurs, Claude Meier – président central –, et Christoph Geissbühler – vice-président, aient une bonne connaissance des dossiers au moment de son départ. Lorsque les ateliers d'Olten, en 2016, peu avant Noël, ont annoncé la suppression de leur poste à onze collaborateurs du rembourrage, Werner a critiqué dans les médias le « manque de compétence sociale ».

Durant ses vingt-sept ans et demi en tant que président central d'une sous-fédération, Werner a siégé dans l'ancien comité directeur du SEV, puis dans le nouveau et, dans cette fonction, il a participé aux décisions pour l'ensemble du syndicat. Il a aussi été membre du Conseil d'administration de l'ancienne SEV-Assurances et président de la Caisse de pensions SEV.

Werner a organisé de nombreuses rencontres avec les collègues de sa branche professionnelle d'Autriche, et aussi d'Allemagne. Il en a découlé, dès 2016, dans la section Rail de la Fédération européenne des travailleurs des transports une organisation officielle de la branche de la Maintenance, présidée durant quatre ans par Werner à partir de février 2017. Après cela, il a eu plus de temps pour pratiquer ses hobbies : le jardinage, la cuisine, les randonnées et les voyages avec sa compagne, sa famille et ses amis, comme Roger Derungs qu'il connaissait depuis 1999 et avec qui il a collaboré durant 17 années à la commission centrale. « Werner était un bon orateur et un négociateur tenace. Pour lui, le mot « impossible » n'existait pas. Il savait très bien motiver les gens, il encourageait la jeunesse et disposait d'un excellent réseau. Son décès représente une grande perte. »



ALEXANDER EGGER

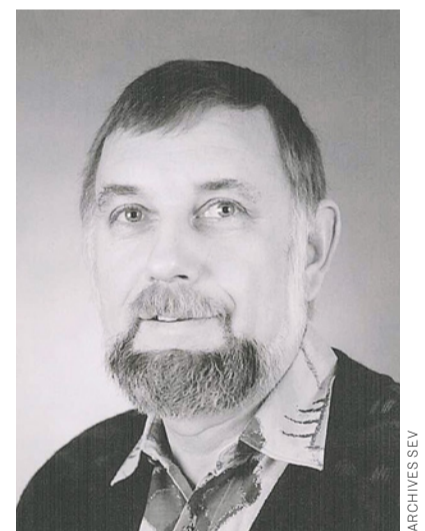
ALBERT SCHÄRER
7.3.1946 – 10.3.2023

Président central de la sous-fédération VAS de 1994 à 1999

Beat Jurt Albert Schärer était plein de vie et personne ne s'attendait à sa mort soudaine. Il est né le 7 mars 1946 à Wädenswil et a grandi avec deux sœurs. Il emmenait Vreni, sa cadette de deux ans, partout avec lui : sorties, randonnées, excursions et, plus tard, vacances. Il aimait la montagne, en hiver il faisait du ski ou des randonnées à ski, en été il faisait des randonnées et c'est ainsi qu'il a rencontré sa femme Irma. Ils se sont mariés en 1970 et ont habité à Regensdorf.

Albert avait d'abord appris le métier de serrurier, avait suivi une formation de visiteur aux CFF et s'était rapidement engagé au SEV. Lorsque j'ai commencé ma formation de visiteur CFF à Berne en 1985, Albert Schärer était déjà un professionnel confirmé et expérimenté. Comme nous étions tous deux des syndicalistes actifs, nos chemins devaient inévitablement se croiser. Albert Schärer était à l'époque président de la section des visiteurs de la sous-fédération du personnel de surveillance et de sécurité (VAS). Il en est résulté une intense collaboration professionnelle et syndicale. Le 1er janvier 1994, Albert a été élu président central de la VAS. Comme il m'a toujours fortement soutenu sur le plan syndical et qu'il m'a proposé de prendre la succession de la section des visiteurs, j'ai remplacé Albert à la présidence de la section. Tous deux, nous avons vécu de près les divers changements au sein des CFF et du SEV et, plus d'une fois, nous avons dû employer les grands moyens pour ne pas nous faire écraser !

Dans les années 90, il y a eu une récession, la Confédération a aussi fait des économies aux CFF et ceux-ci ont exigé du personnel des sacrifices salariaux et autres, contre lesquels le SEV a dû se défendre, en



ARCHIVES SEV

supprimant des centaines de postes, en se réorganisant et en se divisant. Le SEV a pu empêcher des licenciements grâce au Contrat social et a adapté ses structures. Albert a largement contribué au transfert de la VAS, avec une partie de l'APV et de la VPV, dans les sous-fédérations RM et BAU, même si cela lui a coûté sa casquette de président central le 1er janvier 2000.

C'était une époque passionnante et j'ai beaucoup apprécié Albert en tant qu'homme, en tant que visiteur et en tant que syndicaliste dur et juste, au grand cœur social. J'ai pu apprendre beaucoup de choses de lui dans ma vie. Si quelqu'un avait besoin d'aide, Albert était toujours prêt. Il a ainsi soutenu sa sœur Vreni lorsqu'elle était malade et a régulièrement remplacé son mari pour les soins, ce qui lui a permis de prendre des congés et de se reposer. Albert aimait filmer, était cofondateur du musée de l'orgue Hammond « Orgelsurium » à Degersheim et aimait voyager. Il y aurait encore beaucoup à dire sur lui, mais il nous a quittés bien trop tôt. Les bons moments passés ensemble resteront donc gravés dans nos mémoires.

Un grand merci à Albert Schärer.

CONFÉRENCE ITF 2023

Des chemins de fer sûrs et durables dans tout le monde



Christina Jäggi
journal@sev-online.ch

Des emplois sûrs, sains et attractifs, des effectifs complets dans les trains et les gares, l'arrêt de toute privatisation des chemins de fer et des modèles de financement public durables : telles sont les principales revendications de la conférence de la section ferroviaire de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF).

Du 13 au 18 mars, plus de 500 délégués de 90 pays et 185 syndicats nationaux se sont réunis en Afrique du Sud. Cette année, les conférences des sections des chemins de fer, des transports publics locaux et des

transports routiers ont eu lieu à Johannesburg. Le SEV était présent par vidéo à la conférence de la section des chemins de fer. Celle-ci était placée sous la devise « Safe and sustainable rail » (des chemins de fer sûrs et durables).

Les travailleurs des transports et les syndicats sont touchés par les mêmes problèmes dans le monde entier, à des degrés divers. En Afrique du Sud, ils se sont penchés sur des thèmes clés qui les concernent tous : la sécurité, la justice sociale, le développement durable, la propriété publique des chemins de fer, une meilleure intégration des femmes et la problématique des corridors de transport.

Dans la lutte contre le changement climatique, le transfert du

trafic vers le rail est crucial. Pour cela, il faut une volonté politique adéquate et des investissements massifs. « L'ITF est ouverte aux nouvelles technologies tant qu'elles servent également les intérêts du personnel. Ceux-ci doivent jouer un rôle déterminant dans leur introduction », déclare David Gobé, président de la section ferroviaire. Il est important qu'une transition équitable ait lieu, ce que l'on appelle une « Just Transition ».

L'amélioration de l'intégration des femmes travaillant dans les chemins de fer était un autre point fort de la conférence. Dans ce contexte, les délégués ont adopté un plan d'action visant à promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur ferroviaire.

Yves Sancey. Bonne nouvelle pour les assistant-e-s clientèle sédunois-e-s et lausannois-e-s. L'ancienne section Léman, restée en hibernation sans comité à sa tête, renaît de ses cendres. Les genevois avaient déjà recréé leur section le 11 décembre 2020. En ce début d'année 2023, le cœur de la section, rebaptisée ZPV Lausanne-Sion, s'est remis à battre. Un nouveau comité (photo), plein d'envie et de motivation, a pris les choses en main.

« L'objectif est de regagner la confiance des collègues qui ont été déçus par le SEV et de syndiquer les personnes qui ne le sont pas encore. Nous voulons être à l'écoute de nos collègues et voir leurs attentes. Nous sommes là pour eux, pour les aider. Nous voulons être accessibles et défendre cette solidarité entre collègues qui fait notre force et permet de défendre nos droits » disent presque en chœur la présidente et le vice-président.

Chaque dépôt a ses prises de service, ses tours et des problématiques différentes des autres. « Nous sommes sur place et cette proximité nous permet de bien identifier et faire remonter les problèmes » souligne la présidente Katarzyna. Nous voulons aussi être présents à Sion. Pour les contacter, une adresse email : zpv.lausanne@gmail.



Le nouveau comité, de g. à dr. : Chowdhury Muniruzzaman (vice-président), Debora Scheidegger (secrétaire), David Gonçalves Da Cunha (caissier) et Katarzyna Rutkowska (présidente).

ZPV LAUSANNE-SION

Une section renaît !

TOP RECRUTEURS

Une année record !

Michael Spahr Le SEV a recruté plus de 2000 nouveaux membres en 2022, ce qui en fait une très bonne année. Environ 90 % des nouveaux membres ont été recrutés par des membres existants. Et le SEV veut continuer à les récompenser en 2023.

« Les membres recrutent des membres », dit la responsable de la publicité du SEV, Sandra Ritz, « c'est toujours la manière la plus judicieuse et la plus crédible de convaincre les gens de faire partie de notre syndicat ».

C'est pourquoi le SEV récompense cette année encore les per-

sonnes qui recrutent le plus de membres chez nous : les top recruteurs et les top recruteuses.

Au total, 141 personnes ont recruté trois nouveaux membres ou plus en 2022. L'année précédente, elles étaient une centaine à recevoir une prime.

Les meilleurs recruteurs seront invités en septembre à un événement spécial Top recruteurs et recruteuses. « Pour l'instant, je ne peux rien dire à ce sujet », dit Sandra Ritz avec malice, « mais vous pouvez être sûrs que cette année encore, le SEV vous exprimera son estime de manière appropriée ».

Michael Spahr Teste tes connaissances LDT sur www.sev-online ! Parmi les personnes ayant répondu correctement, nous tirerons au sort celles qui gagneront un prix de notre shop SEV. Délai de participation : 23 juin 2023.

QUIZ

Connais-tu la LDT ?



CCT SWISSPORT

Faux départ des négociations

Yves Sancey. Le 4 avril aurait dû avoir lieu la première séance de négociation en vue du renouvellement de la convention collective de travail. Cette date avait été préalablement fixée et devait être l'occasion de poser le cadre et d'échanger les cahiers de revendications. Or, la direction n'était pas prête à négocier.

La délégation syndicale s'est montrée très surprise de constater que la séance prévue n'était plus une séance de négociation, mais une simple séance paritaire. La

CCT arrive à échéance le 31 octobre 2023 et le SEV souhaite pouvoir prendre le temps nécessaire pour obtenir un bon résultat de négociation. En repoussant le début des négociations, la direction réduit le temps de négociation avant la date butoir du 31 octobre. En temporisant, elle envoie un mauvais signal.

La délégation de négociation a pris acte, avec regret, de la volonté de Swissport de ne pas débiter les négociations et de repousser à une nouvelle date fixée au 2 mai 2023.



A lors que la CCT arrive à échéance fin octobre, la direction temporise.

SOUS-FÉDÉRATION RPV

Délégués à la conférence CCT CFF Cargo et suppléant CG recherchés

Service de presse de la sous-fédération RPV. Le comité central (CC) s'est réuni à Lausanne pour une séance de deux jours. Le président central Danilo Tonina a donné des informations sur les thèmes actuels des CFF et du SEV.

Pour la gare de triage de Limmatal (RBL) il est important d'engager du personnel afin de maintenir l'exploitation, d'investir dans la formation pour le développement des effectifs, de parvenir à une stabilité et de montrer de la reconnaissance dans la manière de conduire le personnel. RBL est un endroit adapté pour servir de gare de formation. Un nouveau profil professionnel de «logisticien» chez login est prévu dès 2024. Actuellement le taux de conversion de la CP CFF est de 103% au 31.01.2023.

On a discuté en outre des comptes annuels 2022, du budget 2024, du rapport de la commission de gestion (CG) et de deux propositions de la section RPV Zürich à l'attention de l'assemblée des délégués (AD) 2023. On recherche 3 collègues en tant que délégué.e.s à la conférence CCT CFF Cargo ainsi qu'un membre remplaçant à la CG RPV. Les élections se dérouleront lors de l'assemblée des délégués le 15 mai 2023 à l'hôtel Bern. Effectif des membres actuel en mars 23: 1188 collègues.

Sécurité: l'intervention d'urgence pour l'accident du 2 juin 2022, la collision d'un train de locomotive avec un train de marchandises BLS à Zollikofen BE, a été introduite au 17 mars 2023 aussi dans d'autres entreprises ferroviaires (instruction I-62002 valable au 17.3.2023). Rem-

placement de la prescription de circulation des trains (PCT) R 300.9, chiffre 10.3.

Le feuillet de l'agenda de poche SEV avec la police d'assurances 2023 doit être signé et déposé auprès du bénéficiaire, sinon les prestations de l'assurance ne seront pas versées. Les cours de recrutement sont prévus le 17 mai 2023 à Bellinzona et le 22 mai 2023 à Zurich et Lausanne.

Sous-fédération des pensionnés (PV): les porteurs de mandat d'une section, par exemple un caissier, peuvent rester dans la section active. Si un collègue remet son mandat il est transféré à la PV.

La journée Clean de la section Zurich aura lieu le 27 janvier 2024 de 9h30 à 15h30 au restaurant Gotthard à Arth Goldau. Les inscriptions se font via la formation SEV.

SOUS-FÉDÉRATION VPT

La VPT veut rajeunir!

Ueli Müller. Le comité central VPT (CC) s'est réuni en mars. «Les jeunes et le syndicat» - ce thème central occupe le CC. Reconnaître les besoins des jeunes membres vis-à-vis du syndicat, soutenir correctement une génération qui emprunte de nouvelles voies, tel est notre objectif. La composition du CC VPT constitue un grand pas dans cette direction. Avec Eveline Ackermann (VPT RhB), Aurélien Mouche (VPT du Jura), Dominik Plüss (VPT RBS) et Flavio Schmuki (VPT SOB), un vent de fraîcheur souffle sur notre comité. Mais ce n'est qu'un début. La VPT veut rajeunir!

Des membres expérimentés se retirent

Ely Wüthrich (VPT Services ferroviaires), Barbara Schraner (VPT Lac de Zurich), Christoph Locher (VPT SOB) partent vers de nouveaux horizons avec nos remerciements et nos félicitations. Sirpa Juvonen (VPT BDL) a remplacé Ely et Manuel Pinto da Costa (VPT Neuchâtel Navigation) a remplacé Patrick Clot (VPT Lac Léman) pour la première fois. Tous deux se sont montrés séduits par l'intensité du CC.

Motion «Retraite anticipée obligatoire des ETC dans les TP»

La section VPT Sottoceneri a

mené à bien la motion déposée il y a des années contre la double peine des chauffeurs professionnels. Les collègues tessinois sont maintenant préoccupés par la pression croissante du travail vers la fin de la vie professionnelle. Le comité central a discuté intensivement de cette motion. Etant donné que d'ici le printemps 2024, la Suisse sera confrontée à deux propositions d'amélioration importantes de la prévoyance vieillesse, à savoir la votation sur la 13e rente AVS et la réforme du 2e pilier, le CC attendra ces décisions politiques.

Les retraites anticipées peuvent être mises en œuvre plus rapidement avec différents modèles de rentes transitoires qu'avec une modification de la loi.

Problèmes dans les partenariats sociaux

Plusieurs membres du CC évoquent les problèmes rencontrés avec leurs entreprises. A Genève, une grève a eu lieu en février et à Lausanne, une partie du personnel des ateliers n'a travaillé qu'à mi-temps pendant une semaine pour faire valoir leurs revendications. Les partenariats sociaux commencent à se fissurer sous la pression des économies dans les transports publics - et pas seulement en Suisse romande! Il apparaît de plus en plus

clairement que les employés ne peuvent se défendre que s'ils s'organisent en grand nombre.

952 nouveaux membres VPT en 2022

Les différences mentionnées ci-dessus ont conduit à de nombreuses nouvelles adhésions dans les sections. Les actions de la VPT en faveur des membres sont largement utilisées par de nombreuses sections. Ainsi, la VPT soutient financièrement ses sections actives et motive régulièrement les nombreux recruteurs en leur offrant des prix en remerciement de leur engagement.

Cette année, le CC VPT va encore plus loin avec un projet spécial. Si un(e) recruteur(trice) (des sections VPT FCM, RhB, SOB, zb) participe pendant une journée entière à des actions en faveur des membres, il/elle reçoit une récompense de 300 francs de la VPT. Cette année, plus de 200 personnes ont déjà adhéré à la VPT.

Nouveau lieu pour notre séance du CC

Notre traducteur Patrick Rouvinez est originaire de Brigue. Il a organisé notre réunion à l'hôtel Good Night Inn de Brigue-Glis. Un délicieux repas et un incroyable train miniature au sous-sol de l'hôtel ont contribué à la bonne ambiance.

COMITÉ CENTRAL BLS

Du personnel et du politique



Chantal Fischer. Le Comité central (CC) BLS s'est réuni le 4 avril dans l'ancien dépôt de tramways à Berne. Environ 35 participants de tous les groupes du BLS ont pris part aux échanges animés. Après le repas de midi, le chef du personnel du BLS, Horst Johner, a donné un aperçu direct de la politique du personnel du BLS et a répondu aux questions, même les plus critiques.

Le président SEV Matthias Hartwich a donné le coup d'envoi de la réunion du CC BLS de cette année et s'est présenté aux participants, dont certains n'avaient pas encore fait sa connaissance. Ses interventions prennent rapidement un tour politique et il dénonce le fait que certaines personnes veulent miser davantage sur l'ouverture et la concurrence dans les transports publics. «Notre modèle de coopération, qui a fait ses preuves et que de nombreux pays voisins nous envient, est soumis à une forte pression - non seulement de la part de l'UE, mais aussi de la part des politiciens suisses!» La coopération et l'extension du réseau ferroviaire ont certes un prix, mais il est raisonnable et nécessaire d'y consacrer des fonds au vu de la crise climatique. Notamment pour le transport de marchandises. «Il s'agit toujours en fin de compte de politique des transports et de politique sociale», souligne Matthias Hartwich.

Comme toujours, le recrutement des membres est un thème important pour le comité central. Le nombre de nouveaux membres recrutés en 2022 est réjouissant. Toutefois, il y

a certainement encore un potentiel d'augmentation.

Nous défendons la même chose

Après le déjeuner, le CC a le plaisir d'accueillir les deux invités Horst Johner, responsable du personnel et membre de la direction, et Christian Hurni, responsable du partenariat social BLS. Ils informent ouvertement sur la planification stratégique du personnel, qui n'en est qu'à ses débuts. Il est clair que le BLS doit lutter dès maintenant contre le manque de personnel qualifié et que, dans l'idéal, des conditions doivent être créées pour que les collaborateurs souhaitent rester le plus longtemps possible dans l'entreprise. Pour cela, le BLS doit aussi réussir à montrer quelles sont les possibilités de développement des différents métiers. Pour Horst Johner, en poste depuis octobre 2020, la confrontation directe fait encore défaut. Il aimerait avoir un contact direct avec les collaborateurs et sentir où le bât blesse sur le front. Les deux hommes sont donc prêts à répondre aux questions et n'ont pas peur des critiques et des questions des participants. Dans l'ensemble, la discussion est engagée, ouverte et transparente. En ce qui concerne le SEV, le chef du personnel souligne que le partenariat social est très important pour l'ensemble de la direction, notamment parce que toutes les parties s'engagent finalement pour la même chose. L'avenir montrera si cette attitude de base positive survivra aux défis futurs.

membres (1/2022). Les rapports du président, trésorier et commission de gestion sont approuvés sans opposition par l'assemblée. Le budget 2023 est également accepté. La commission de gestion pour 2023 est composée de Claude Morier, Chantal Nagel et Arnold Burger. Le comité cherche des candidates et candidats pour la relève car les années se font sentir, annoncez-vous au président. La sortie aura lieu le mardi 6 juin à St Gingolph, inscrivez-vous avec le BV reçu, même s'il est en couleur. Après présentations et discussions de l'actualité syndicale: FVP- AVS- pertes comptables de la BNS et bénéficiaires étonnés du commerce des matières premières, nous terminons par le verre de l'amitié à 16h30.

PV GENÈVE

Assemblée

Roger Tacheron. En ce 14 mars, le président Serge Anet nous souhaite la bienvenue à cette première assemblée de l'année, devant 27 membres présents et 18 collègues excusés pour maladie, vacances ou autres. Il y a eu 4 décès depuis le début 2023. La section compte 275



Le président central Gilbert D'Alessandro (au centre), le vice-président René Schnegg (à gauche) et l'organisateur Patrick Rouvinez sur la terrasse ensoleillée de l'hôtel.

SOUS-FÉDÉRATION TS

La com' SEV se présente

Service de presse SEV-TS. Le Comité central (CC) s'est réuni le 31 mars 2023 à Olten. Le président central Sandro Kälin a accueilli les membres CC ainsi qu'un nouveau président de section, Christoph Geissbühler, de la région Ostschweiz. Le CC se réjouit d'une bonne collaboration et souhaite à Christoph Geissbühler tout de bon dans sa nouvelle fonction.

Le nouveau responsable de la communication SEV Michael Spahr nous a parlé du référendum lancé par l'Union syndicale suisse « Contre la baisse des rentes ». De quoi s'agit-il ? Lisez l'article en page 3 ou regardez le site internet TS. Michael a en outre expliqué les différentes formes de communication. À l'interne la communication informe les membres sur ce que fait le SEV, ce qui se passe dans la branche des transports publics et ce qui est important pour nous sur le plan politique. Cette information se fait via journal, newsletters, site internet, médias sociaux et visites dans la surface. Pour la communication ex-

terne, l'accent est mis sur l'information du public sur les sensibilités, ce qui touche les salarié-e-s des transports publics et leurs besoins, ou sur la manière d'influencer les décisions politiques. Pour cela, ce sont plutôt les communiqués de presse qui sont utilisés, ainsi que le travail auprès des médias, de même que le site internet, le journal et les médias sociaux. Le team de la communication SEV compte en tout sept personnes réparties dans les régions Centre et Est de la Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin. Ils soutiennent aussi les responsables du recrutement des sous-fédérations lors des journées et actions de recrutement. Lors de la discussion qui a suivi, Michael Spahr a répondu avec compétence.

La prochaine AD TS aura lieu le 23 mai 2023 à Olten. Y participeront 33 collègues. Les propositions pour cette AD sont à adresser par écrit au président central jusqu'au 14 avril 2023. En tant qu'orateur nous accueillerons le président SEV Matthias Hartwich.

La sous-fédération TS affiche actuellement un effectif de 2102 membres. La sous-fédération TS a dépassé d'un membre l'objectif de recrutement de 2022 fixé à 168 nouveaux membres. Cette année également, la sous-fédération TS participe aux actions de recrutement planifiées en avril et en septembre aux ateliers d'Olten, ainsi qu'en juin sur les sites d'Oberwinterthur Hegmatten et du centre d'entretien de Bienne et aux ateliers de Bienne, ainsi qu'à la gare de Lucerne. Pour la Suisse romande et le Tessin, les événements de recrutement se dérouleront en septembre 2023.

ZPV LUCERNE

Nombreux sujets passionnants



Nicole Gomes. 33 membres et trois invités ont participé à l'assemblée générale du 28 mars à Lucerne. Susanne Kratzer a notamment fait état d'une recrudescence des agressions et des irrégularités sur l'IR 15. Il a été possible d'obtenir que des contrôles ciblés supplémentaires soient effectués de Fribourg à Lausanne. Sur la partie Lausanne-Genève, cela ne fonctionne pas, car les ressources en personnel font soi-disant défaut. Il est important de toujours faire une déclaration ESQ en cas d'irrégularités. Depuis le changement d'horaire, les tours avec des trains trop longs (entre autres 2456 et 959) ont à nouveau été mis en ZK. En demandant au PEP, il s'est avéré que ces trains n'étaient plus considérés comme trains critiques avec double accompagnement obligatoire. On peut se demander pourquoi cela se reproduit chaque année.

Le secrétaire syndical SEV Patrick Kummer nous informe sur le nouveau système salarial. La discussion salariale négociée a été transformée par les CFF en information salariale, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Que l'évolution salariale soit positive ou négative, c'était plus transparent avant. Manifestement, l'approche de ces entretiens est très différente d'un chef de team à l'autre, ce qui a soulevé la question de savoir s'ils ont été formés. Ils l'ont été, l'exécution est un autre sujet. Le système n'est pas conçu pour la performance, on calcule le salaire maximum et la distance pour y arriver en 20 ans. L'augmentation est visible après l'entretien.

Ralph Kessler, président central de la ZPV,

a évoqué de nombreux sujets passionnants, comme les FV Dosto et leur impact sur la santé du personnel, la vidéosurveillance des salles de repos, ZPV Lausanne-Sion (cf. p. 7), le respect des BAR, etc. Un thème récurrent : la longueur insuffisante des quais, où seules de petites mesures ont été mises en œuvre. La ZPV n'est pas d'accord avec les nouvelles instructions de travail pour les vélos, on ne sait même pas comment elles ont été élaborées. Faites attention à votre propre santé et sécurité.

Martina Tschanz, CoPe KB Lucerne, a rendu compte de l'enquête menée par la CoPe dans toute la Suisse concernant la répartition. Presque toutes les régions ont réagi. Cela permet de faire un état des lieux basé sur des faits. Une motion sur le FV Dosto a été déposée via la CoPe KB, et les exigences de la motion ont été longuement discutées. La direction a déjà rejeté une demande concernant une limitation dans le temps, mais ce point a tout de même été repris. Un échange avec des représentants de divers domaines aura lieu en avril 2023. La compensation en temps de la tablette n'est pas encore réglée. Sur la base des messages ESQ ainsi que d'autres retours, des mesures seront définies dans les différents cercles de sécurité.

L'assemblée s'est terminée par un bref apéritif, un délicieux souper, différents desserts et un moment de convivialité. Susanne Kratzer, membre du comité depuis neuf ans, dont cinq ans en tant que présidente de section, a également été remerciée.

SOUS-FÉDÉRATION PV

Même comme retraité l'appartenance au SEV est importante

Alex Bringolf. C'est par une météo printanière que le Comité central de la PV s'est réuni à Yverdon-les-Bains pour des échanges avec les présidents des sections romandes.

Jean-Pierre Genevay, vice-président central, a ouvert la discussion avec le thème des membres SEV « externes ». Il s'agit des membres d'une section à laquelle sont affiliés des collègues qui ne font (plus) partie d'une sous-fédération et qui sont encadrés directement par le SEV. Ce sont par ex d'anciens cheminots et cheminotes qui travaillent aujourd'hui à Atupri, CFF-Historic ou pour d'autres entreprises et qui sont restés membres du SEV. Cette « section externe » compte aussi des retraité-e-s. Nous voulons leur proposer notre assistance et de venir chez nous. Roland Schwager a mis les listes à disposition des présidents de section. Serge Anet (GE) explique qu'il ne connaît pas tous ceux qui y figurent mais qu'avec l'aide du comité ils vont être contactés. Roland Basset (VD) a écrit à ces « externes » et il a eu de premiers contacts téléphoniques. Quelques sections signalent déjà de premiers succès. Le président central souhaite plein succès à tous pour ce recrutement.

Emile Lachat (JU) aborde les démissions de membres au moment de leur retraite. Dans sa section ce sont principalement des mécaniciens. Dans d'autres régions ce sont par ex des membres TS qui démissionnent ou qui demandent à rester dans la section des actifs. Roland Schwager sait d'expérience que les membres des sections d'actifs ne savent souvent pas ce qu'est la PV. Nous participons volontiers aux assemblées des sections qui le souhaitent. Pour les pensionné-e-s aussi, être membre du SEV est important. La PV ne s'occupe plus de la durée du travail ou des conditions d'exploitation. Mais son travail compte dans les FVP ou les questions d'assurances sociales (AVS, Caisse de pension ou maladie) qui concernent de près nos nouveaux pensionnés. Nous favorisons aussi les contacts sociaux par nos sorties, nos assemblées et d'autres activités.

Serge Anet (GE) a reçu des lettres de démission qui laissent penser que c'est la même personne qui les a écrites. Il s'agit principalement de membres étrangers. Quelques démissions pour raisons économiques, parfois rédigées par des membres de la famille, ont conduit à des conflits lorsque le respect des délais de démission a été exigé. Si un membre reçoit des prestations complémentaires, il peut être exonéré de cotisation. Le CC et le SEV se sont mis d'accord : dans des cas d'espèce, il est possible de faire preuve de souplesse avec les délais statutaires de démission.

Giuseppe Meienberg (TI) relève que le SEV envoie aux membres concernés une brochure informative sur la retraite environ 6-9 mois d'avance. Le CC se demande si cette brochure est lue par ceux qui la reçoivent ? Un contact personnel ou l'envoi par une personne que le

retraité connaît serait-il plus efficace ?

Roger Schweizer (Bienne) constate que les informations sur les membres qui ont des problèmes de santé ne circulent pas de manière optimale et que les visites aux malades ou les vœux de convalescence sont en baisse. Roland Basset (VD) et Daniel Trolliet (FR) expliquent comment cela fonctionne chez eux.

La nouvelle Loi sur la protection des données entrera en vigueur le 1er septembre 2023. Le Comité central s'attend à quelques difficultés dans le domaine des mutations. Les conséquences pour nos sections seront discutées ces prochains mois avec les présidents pour préparer les mesures qui en découleront.

Les thèmes du Comité central

Après un excellent repas, le Comité central a tenu sa séance en présence des présidents romands. Le président central Roland Schwager a donné des renseignements sur les manifestations pour pensionné-e-s des CFF. En outre, il a annoncé que Gabriela Medici (USS) est d'accord de présenter un exposé sur les assurances sociales à notre session d'automne.

Le CC a décidé de faire parvenir un don à l'ONG « Solidar » pour les victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie.

Le caissier central Daniel Pasche va envoyer aux sections ces prochains jours les formulaires d'annonce des délégué-e-s. L'ordre du jour est discuté, il est avant tout statutaire avec le rapport annuel et les comptes. Nous nous réjouissons aussi d'accueillir la visite de Matthias Hartwich, nouveau président SEV.

Le Parlement fédéral a malheureusement rejeté l'initiative « Mieux vivre à la retraite – pour une 13ème rente AVS ». C'était tout sauf une surprise. Il est d'autant plus important de mobiliser nos membres en vue de la votation et de faire passer cette demande populaire d'une 13ème rente AVS qui est si nécessaire. Daniel Trolliet en appelle à nos politiciens de gauche pour qu'ils défendent AVSx13 et que le Parlement ne fasse pas que de mettre de l'argent dans le sauvetage des banques.

Hans Heule, vice-président central, se réjouit de la reprise des activités des sections. Mais il fait remarquer l'importance de mettre en ligne des informations sur notre page internet. Avec la réduction des publications papier, il pourrait manquer de place pour les rapports des sections. Les pensionnés s'informent de plus en plus sur internet. Les sections d'actifs ont réussi en 2022 à dépasser les objectifs de recrutement. La PV s'en réjouit aussi et souhaite plein succès à nos collègues pour 2023.

Edith Graf-Litscher, secrétaire SEV, a été nommée pour prendre la succession de Daniel Trolliet au Conseil d'administration CFF. Nous lui souhaitons tout de bon pour cette élection. La prochaine séance du CC est fixée au 19 avril et l'Assemblée des délégué-e-s aura lieu le 9 mai à Berne.



Sections

24.4. ZPV Bienne

Assemblée générale à 17h à la salle de l'Association de quartier Möösi, Beundenweg 21 à Bienne.

25.4. VPT VMCV

L'assemblée générale de printemps de la section VPT-VMCV aura lieu le mardi 25 avril à 19h au réfectoire de l'atelier (2e étage) à Clarens. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux. *Le Comité*

26.4. PV Vaud

Notre **assemblée des membres** aura lieu à 14 h, à la salle Jean-Villard Gilles de la Maison du Peuple, pl. Chauderon 5 à Lausanne.

Points statutaires: adoption des comptes, rapport d'activité 2022 et présentation des activités 2023. Éléction du nouveau caissier.

Nous ferons connaissance de REPR Lausanne qui soutient les familles, proches et enfants de personnes détenues en Suisse romande. Accompagnants bienvenus. Boissons prises en charge par la section. Venez nombreux! *Le Comité*

26.4. PV Jura

Assemblée annuelle des membres, mercredi 26 avril à 14h.15, lieu: Chez la Dette à Bassecourt, (5 minutes de la gare)

Points statutaires. Adoption des comptes, budget 2023, rapport d'activité 2022. Election partielle. Jean-Pierre Genevey, vice-président PV, nous donnera un exposé sur les activités actuelles.

L'assemblée sera suivie d'une collation offerte. Le comité vous attend nombreux. *Le Comité.*

10.5. PV Fribourg

Commission d'animation. Marche d'environ 4 kilomètres à Sorens, sentier des sculptures (circuit sans difficulté). A l'arrivée du bus, café / croissant au restaurant « La Forêt » (camping). Dîner à 12.30 h, restaurant « La Forêt », repas (menu du jour et boissons à la charge des participants. Cafés offerts par la section. On vous attend nombreux pour cette sortie dans la région du Gibloux! Bonnes chaussures et vêtements adaptés à la météo nécessaires.

Inscriptions: Roland Julmy rjulmy@bluewin.ch; 079 502 7211. Date limite d'inscription: jeudi 4 mai

Horaires des trains / bus: Départ Payerne à 08.16, changement à Fribourg et Romont.

Dp Fribourg 09.04, chang. Romont. Départ Bulle 08.50, chang. Romont. Départ Romont à 09.24 Bus 471, dp en face de la gare Pour les automobilistes RV à 09.50 au Restaurant « La Forêt » à Sorens camping. Retour: dp du bus direction Romont à 15.06 ou 16.36. Bus pour Bulle à 16.46.

Roland Julmy

23.5. VPT MBC

L'assemblée générale de printemps de la section VPT-MBC aura lieu le mardi 23 mai en deux temps. Première session: de 10h à 13h; deuxième session: de 14h à 17h à la salle polyvalente de la Plantaz à Tolochenaz. Venez nombreuses et nombreux! *Le Comité*

7.6. Sous-fédération LPV

Journée des femmes LPV. Les accords de partenariats sociaux européens sont signés et ils seront mis en oeuvre cette année. Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Comment cela sera mis en oeuvre? Dans quels secteurs devons-nous continuer de nous engager? Cette journée se dédie en particulier à l'échange, au réseautage et aux contacts. Maria Pensa, qui travaille à Berne en tant que portière, sera présente. Comment cela se passe-t-il pour elle dans cette «profession d'hommes»? Quel est notre ressenti à ce propos? Nous réfléchirons ensemble aux possibilités, par nos paroles et notre langage corporel, d'être respectées dans les situations difficiles. Vous recevrez un chèque-congé pour cette journée (malheureusement pas au RhB). Les collations durant les pauses et le repas de midi sont compris dans l'organisation. Une traduction allemand - français et vice-versa sera proposée. Il est possible de s'inscrire via le site internet sev-lpv.ch jusqu'à la fin avril.

De 9h30 à 16h30, Haus der Universität, Berne

14.6. PV Romandie

D'entente avec les comités respectifs, le comité de la Section SEV PV Vaud organise son 2ème tournoi de pétanque en doublette (Mémorial René Guignet) le mercredi 14 juin 2023 au boulodrome de Cossonay. Ce tournoi est ouvert à toutes et tous les membres PV des sections romandes et il n'est pas nécessaire d'être un pro pour y participer.

Pour les joueuses et joueurs se déplaçant en transport public, une prise en charge est prévue à l'arrivée du funiculaire à Cossonay-Ville entre 8h45 et 9h30 et pour le retour en fin de journée.

Le tournoi débutera à 10h et chaque équipe aura l'occasion de jouer au minimum 4 matchs. Le montant de l'inscription, comprenant le concours - l'apéro et le repas de midi, est fixé à Frs 30.- par joueur. Ces dernières sont à faire jusqu'au 5 juin à rolandbasset1956@gmail.com (mail) ou par tél ou message sur WhatsApp au 079 2232108, en précisant, le nom et prénom des joueurs, un no de téléphone ou une adresse électronique, ainsi que si vous venez en transports publics. Par cette activité, nous espérons éveiller votre intérêt et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons par n'importe quel temps à Cossonay. *Le Comité*

15.6. PV Fribourg

Excursion en car « Bellelay ». Programme: 8h00 de Fribourg, départ du car « Jean-Louis Voyages ». Le car partira de la Rue d'Affry, à la hauteur de la gare routière (il y a un endroit pour l'embarquement des passagers dans les cars).

8h30 arrêt à Payerne, à côté de la Gare Itinéraire: Bienne – Tavannes (arrêt café-croissant payé par la caisse de section) – Bellelay – visite individuelle du musée de la Tête de Moine – Le Cerneux-Veusil: repas de midi au restaurant Beau-Séjour. Retour: en cas de beau temps, par St-Imier – Le Chasseral (arrêt) puis La Neuveville – Payerne – Fribourg

Menu: Salade mée, Jambon – frites – légumes, Vacherin glacé Participation: CHF 75.- par personne à payer jusqu'au 26 mai sur le compte BCF de la section (IBAN: CH11 0900 0000 1700 2494 3 – Section PV Fribourg du SEV – 1580 Avenches). Max 35 personnes (en cas d'inscriptions plus nombreuses un car plus grand sera commandé, sous réserve de disponibilité).

Le prix comprend: Le voyage en car tout confort, La visite du musée, Le repas de midi, sauf les boissons Inscriptions jusqu'au 26 mai à Roland Julmy, Pra-Genoud 5, 1642 Sorens. Précisez les noms et prénoms de chaque participant et le lieu de départ svp! Annoncez également tout restriction alimentaire (végétarien, sans gluten, etc.)

Tél. 079 502 7211 – annonce possible par SMS ou Whatsapp

E-mail: rjulmy@bluewin.ch

PV FRIBOURG

Assemblée générale de printemps

Jean-Louis Scherz Les membres de la section PV Fribourg sont fidèles et assidus. En effet, ce sont 80 membres de cette relativement petite section (280 membres) qui ont pris part ce jeudi 23 mars à l'Assemblée générale de printemps qui avait lieu à l'Auberge de la Gare à Grolley.

A la joie de se retrouver s'est ajoutée celle d'entendre notre nouveau président du SEV, Matthias Hartwich, nous présenter sa perception du monde des salariés, des retraités et ses visions pour l'avenir. L'assemblée s'est terminée par un délicieux repas et dans la bonne humeur.



DÉCÈS

Ansermet Arnold; 1930; chef de service expl, Genève, PV Genève.

Bärtschi Markus; 1964; Betriebsan-gestellter, Biel/Bienne, PV Biel-Bienne.

Corajod Muguet; 1928; veuve de Lucien, Carouge GE, PV Genève.

de Jesus Teixeira José Manuel; 1964; conducteur, Moudon, VPT TL.

Fretz Walter; 1927; Lokomotivführer,

Worben, PV Biel-Bienne

Jayet Henri; 1923; Cg pens, Les Brenets, PV Neuchâtel.

Jordan Conrad; 1929; surveillant ad per, St-Aubin-Sauges, PV Neuchâtel.

Lobsiger Priska; 1947; 1054, Betriebssekretärin, Grenchen, PV Biel-Bienne.

Morier Emile; 1922; Ct pens, Château-d'Oex, PV Vaud.

Recordon Albert; 1937; chef de district, Genève, PV Genève.

Reusser Eliane; 1928; veuve de Tomy, Cortaillod, PV Neuchâtel.

Rollier Martha; 1934; veuve de Julien, Biel/Bienne, PV Biel-Bienne.

Struchen Antoinette; 1947; veuve de René, Tavannes, PV Jura.

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines.

ISSN 2624-7828

Tirage: 8 943 ex. (total 33 832 ex.), certifié REMP au 6 octobre 2022

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Michael Spahr (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Anita Merz, Yves Sancey (Romandie), Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch,

031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-.

Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; SEVzeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch

Pré-presse: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch

Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 12 mai 2023.

Le délai pour les annonces et celui de l'agenda est fixé au 2 mai 2023 à midi.

Rejoins-nous sur Facebook!

www.facebook.com/verkehrsgewerkschaft

40 ANS DU SOLIFONDS

La lutte continue



Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

En 1983, diverses organisations et personnes engagées ont créé le Solifonds. L'objectif de la fondation était et reste celui de soutenir les travailleurs dans le monde entier, dans leur combat de libération contre l'oppression et l'exploitation. Quarante ans plus tard, la situation s'est améliorée à beaucoup d'endroits. Il y a aussi eu des détériorations.

« En 1981 plus de 3000 personnes se sont rencontrées au Kursaal à Berne pour discuter de la libération des pays du tiers monde, comme on les appelait alors », se souvient Urs Sekinger, coordinateur du Solifonds pendant de longues années et aujourd'hui président de la fondation « Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde – Solifonds », qui est l'appellation officielle de cette organisation. La notion de « tiers monde » n'est aujourd'hui plus utilisée car elle fait un peu trop penser au colonialisme, par contre la lutte pour de meilleures conditions de travail dans les pays pauvres de notre planète est plus actuelle que jamais. « Il y a eu des moments où nous pensions que les choses allaient vraiment s'améliorer, par exemple lorsque

l'apartheid a été aboli en Afrique du Sud » explique Urs Sekinger. « Mais la globalisation et le néolibéralisme n'ont pas tenu les promesses faites, soit une meilleure qualité de vie pour tous. » Au lieu de cela, le fossé entre les riches et les pauvres s'est encore creusé.

Luttes ouvrières dans le monde entier

Après la rencontre de 1981, diverses organisations politiques de développement ont décidé de créer un fonds de lutte, parmi elles la Déclaration de Berne (devenue : Public Eye), l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (aujourd'hui : Solidar Suisse), le PSS et l'Union syndicale suisse. « Une fondation sans argent », comme la décrit Urs Sekinger, qui, avec le temps, a reçu suffisamment de moyens pour ouvrir un fonds. Le 1^{er} Mai 1983, les organisations membres ont soutenu les syndicats sud-africains grâce à ce fonds. C'était le moment de l'émergence du Solifonds. « Pour nous, l'objectif était – et est toujours – de soutenir les communautés existantes, par exemple les syndicats locaux », déclare Aurora Garcia, qui coordonne le Solifonds avec Yvonne Zimmermann. « En Afrique du Sud, où tout a commencé, nous avons pu constater récemment un nouveau succès : nous avons pu soutenir des employées de maison qui se sont organisées. Approximativement un million de femmes travaillent en tant que main-

d'œuvre domestique en Afrique du Sud. Elles ont maintenant enfin réussi à obtenir une assurance-accidents. » Ces travailleuses étaient exploitées sans vergogne. Ce n'est qu'en 2011 que l'organisation internationale du travail (OIT) a adopté une convention de protection pour le personnel de maison.

En Inde, le personnel intérimaire de l'industrie du ciment a enfin pu obtenir après des dizaines d'années de lutte des contrats d'engagement convenables (photo ci-dessous). Le Solifonds a soutenu leur syndicat, le PCSS. Avec le syndicat international IndustriALL, ils ont déposé une plainte contre le propriétaire, l'entreprise suisse Holcim, et ont finalement obtenu gain de cause. Beaucoup de luttes sont aujourd'hui les mêmes qu'il y a quarante ans : pour le droit du travail, les droits fondamentaux des femmes, ceux de la communauté LGBTIQ ou la participation démocratique. D'autres thèmes sont nouveaux, comme les répercussions de la pandémie de coronavirus sur la pauvreté. « Auparavant, il était plus facile d'envoyer de l'argent à des organisations nécessaires mais aujourd'hui, les obstacles bureaucratiques empêchent souvent de pouvoir transférer simplement des aides du Solifonds », explique Aurora Garcia. La numérisation n'est pas seulement une bénédiction mais peut devenir un fléau parce qu'elle a facilité la surveillance des

organisations politiques par des appareils étatiques répressifs. « Nous ne devons pas oublier que dans beaucoup de pays, les syndicats sont interdits. » Certains États autoritaires ont pris des mesures contre les syndicats et les organisations de défense des droits de l'homme sous prétexte de lutter contre le terrorisme. Malgré toutes les adversités, le Solifonds fonctionne. Grâce à cette institution, des êtres humains et des organisations qui luttent pour la défense des droits ont pu être soutenus financièrement sans une montagne de bureaucratie. Le Solifonds est financé à plus de 10 % par les cotisations annuelles des organisations fondatrices et à 90 % par des bienfaiteurs privés, parmi eux également diverses sections du SEV. Le Solifonds ne dicte pas aux bénéficiaires la manière d'utiliser les fonds qui leur sont versés mais les aide à créer leurs propres réseaux. Il encourage dès lors l'auto-assistance.

Manifestation pour fêter les 40 ans

Le 5 mai prochain, le Solifonds invite à participer à un événement intitulé « Mal payés, sans droits – les luttes syndicales dans les emplois précaires – une discussion sur les expériences en Espagne, au Maroc et en Suisse », qui se déroulera de 13 h 30 à 16 h 30 à l'hôtel Bern à Berne. Il sera suivi d'un apéro. La participation est gratuite.



MARCHE DE PROTESTATION DE TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES

Karin Scheidegger

Au Chhattisgarh, en Inde, se trouvent deux usines qui étaient jusqu'à récemment des filiales du groupe suisse de matériaux de construction Holcim. Les travailleurs temporaires avaient réussi à se faire entendre jusqu'en Suisse et espéraient obtenir de meil-

leurs conditions de travail et des emplois fixes. Entre-temps, Holcim s'est débarrassé de ses activités en Inde et les a vendues au groupe Adani. Un rebranding pour paraître plus « durable ». Cette stratégie de marketing visait à se débarrasser de cer-

taines « régions à problèmes ». Le groupe Adani a une histoire bien documentée de corruption, de pots-de-vin et de violations des droits de l'homme dans le monde entier. Est-ce ainsi que la responsabilité sociale et la durabilité fonctionnent ?

?

QUIZ

Es-tu incollable?

1. Comment s'appelait autrefois le 1er Mai ?

- a. Journée de lutte de la classe ouvrière
- b. Journée de lutte des cheminots
- c. Journée de lutte des syndicats

2. La ministre suisse des Finances veut économiser environ 2,7 milliards de francs par an. Entre autres pour...

- a. AVS, AI et garde d'enfants
- b. AVS, protection des animaux, transports publics
- c. AVS, assurance chômage, transports publics

3. De quoi l'Operation Center Technique n'est-il pas responsable ?

- a. Pour les cyber-attaques contre les installations dont il est responsable
- b. Pour les problèmes de téléphone portable ou de PC
- c. Pour les enclenchements et déclenchements de caténaires lors de travaux

4. Quelle formation initiale a suivi Eveline Ackermann, cheffe circulation des trains ?

- a. Employée de commerce en transports publics à Login
- b. Agente de train
- c. Enseignante primaire

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 2 mai 2023**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur internet: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.** Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°4 /2023 : c/c/a/c

C'est **Marcel Messerli**, de Frenkendorf, membre de la section PV Basel, qui remporte **une carte cadeau des CFF d'une valeur de 40 francs.**

SUR LES TRACES DE ...

Eveline Ackermann, cheffe circulation des trains RhB



CHANTAL FISCHER

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Eveline Ackermann connaît bien le SEV. Son père – membre de longue date et engagé auprès des assurances de l'époque – tenait souvent des séances à la maison, à Bürenchen (VS). Le SEV a toujours été présent et, pour Eveline, il était clair qu'en entrant dans la branche des transports, elle y adhérerait aussi.

Après l'école obligatoire, Eveline Ackermann part un an dans le Bas-Valais comme fille au pair pour apprendre le français. À 31 ans, elle suit un cursus de culture générale. À l'époque, elle imaginait encore enseigner dans le primaire. Mais elle finit par abandonner cette voie et, après un séjour linguistique de cinq mois au Canada, elle envisage le métier d'agente de train. Comme il n'existe pas d'apprentissage reconnu, Eveline opte pour une formation auprès de Login en tant qu'employée de commerce en transports publics. Son diplôme en poche, elle poursuit son idée de devenir agente de train aux CFF.

Une fois son objectif atteint, elle passe au Zentralbahn, en Suisse centrale, où elle opère pendant quatre ans en tant qu'agente de train. Elle déménage de Bâle à Meiringen, où elle rencontre son futur mari. Elle aime son quotidien, le contact avec les clients. Puis elle se lance un nouveau défi. Il y a environ deux ans, Eveline est attirée par les Chemins de fer rhétiques (RhB) à Landquart, où elle est désormais cheffe circulation après une formation d'à peine un an.

Le travail au centre d'exploitation

« Le travail au centre d'exploitation est très prenant. Il faut être concentré sur ce que l'on fait pour pouvoir surveiller correctement la circulation », explique Eveline. Elle apprécie cela, ainsi que son équipe et ses supérieurs qui ne lui mettent pas de bâtons dans les roues, même dans son engagement syndical. « Nous avons une bonne cohésion et un chef qui se bat pour nous. Je suis vraiment contente aux RhB ! »

Quand elle travaillait au Zentralbahn, Eveline officiait en tant que secrétaire du comité de section jusqu'à son départ pour les RhB. « J'en avais alors assez de ce travail souvent exigeant », explique-t-elle. Mais la pause souhaitée ne durera pas longtemps. Peu après son changement de carrière, un secrétaire syndical SEV

l'aborde. Il cherche une jeune personnalité avec du bagout pour représenter les RhB au comité de branche Rail & Tourisme. Eveline est sceptique, se renseigne sur cette tâche et prend également contact avec Arnold « Nöldi » Caviezel, président de la section VPT RhB. « Nöldi m'a mal comprise et a pensé que je voulais le rejoindre au comité de la section », dit Eveline en riant. Et c'est ainsi qu'au lieu d'une pause SEV, elle accepte quatre mandats simultanés : représentante de l'entreprise au comité de branche et au comité central VPT, présidente du groupe SBV (personnel des stations) à la section VPT RhB et membre du comité directeur RhB composé de représentants ZPV et LPV de la section.

Être plus forts ensemble

Eveline veut faire bouger les choses et apporter des améliorations. Cela fonctionne parfois, comme dans le cas de la fusion imminente des trois groupes au sein de la section VPT, qui doit encore être formellement approuvée et devrait être active en 2024. Il arrive que les bonnes idées soient « étouffées », ce qui peut être frustrant.

« Je suis contente d'être au SEV et de pouvoir travailler dans l'ombre », souligne Eveline. Néanmoins, elle émet aussi des critiques et s'insurge contre le fait que tous ne soient apparemment pas toujours tous dans le même bateau. « Je suis, certes, membre de la VPT, mais en fin de compte, je fais simplement partie du SEV, car nous défendons tous la même chose et devrions nous soutenir mutuellement pour avoir plus de force ! » Tout le monde compte, tout comme c'est le cas dans les chemins de fer.

En tant que membre du syndicat, cette femme engagée de 31 ans a aussi une idée de la manière dont le SEV pourrait devenir plus attractif pour les jeunes : « Le montant n'est pas trop élevé, avec environ 90 centimes par jour aux RhB. Mais ils en attendent plus du syndicat » Elle considère les jeunes des RhB comme un exemple à suivre. « Ils font des choses vraiment cool ! » Elle aimerait bien rendre les congrès SEV plus attractifs et interactifs pour les jeunes en organisant plus d'ateliers et en impliquant davantage les membres.

Avec un tel engagement, Eveline a besoin de quelques jours de congé SEV, pendant lesquels elle lit ou travaille sur le vieux car postal Saurer RH qu'elle a acheté avec son mari. Ou alors elle part en voyage. Elle en revient alors chargée à bloc pour de nouvelles aventures syndicales.



LES JOIES DU PRINTEMPS

Bertschy

